

[Texte]

Marlborough Hotel here in Winnipeg last night. It was organized on short notice with a minimum of publicity. The hall was full, standing room only. There was loud applause every time any of the speakers mentioned that we should have an election before we go any further in making any kind of agreement with the United States on this trade agreement. I draw that to your attention simply as information about the strength of feeling in the province of Manitoba and the city of Winnipeg.

I am not going to read the brief. I am just going to draw your attention to specific paragraphs. The first paragraph indicates that we totally support what has been presented to you already by our national honorary chairman, Mel Hurtig, and our chairman, John Trent. You know that we stand behind the position of the national organization.

Going down to the fourth paragraph, we in Manitoba find the elements particularly harsh, and I do not mean the weather, Mr. Chairman; I am talking about the elements of the agreement.

Other sections of this brief deal with a variety of sectors of our economy that will be detrimentally affected. But even those companies that fall within the manufacturing sector are dissociating themselves from the agreement, and I am glad Dorothy, in her presentation this morning, said "most". I doubt whether it would be most if there could in fact be a secret ballot taken of the membership.

You may note the Manitoba Chamber of Commerce is not here. In our discussions with the Manitoba Chamber, there are very, very serious concerns across the province about this agreement. The textile industry, the furniture industry, the steel industry, the food processing industry, all of these important sectors in Manitoba's economy are deeply concerned about this agreement and they are waiting on the final text to find out just exactly where they stand.

We would remind you that over the past ten years the services sector has been the fastest growing sector of this economy, both nationally and provincially, and it is quite true that for significant portions of this sector there are no barriers to trade with the U.S. at the present time. So long as there is no agreement, that leaves the Canadian government and the provincial governments free to enact policies, enact legislation, if necessary, to protect those industries as circumstances require.

• 1055

I draw your attention to this document; I presume that members of the House of Commons are familiar with it. This is the new policy of the Department of Communications—released on July 22, 1987—which specifically sets out some protective measures. I have no doubt that they were set out on July 22 in order to beat

[Traduction]

soir une rencontre à l'hôtel Marlborough, ici même, à Winnipeg. Cette rencontre a été organisée à très brève échéance, avec fort peu de publicité, et la salle était pourtant pleine à craquer. Tous ceux qui ont réclamé des élections avant que le gouvernement n'aille plus loin avec cet accord de libre-échange ont obtenu des applaudissements nourris. Je mentionne simplement ce fait pour que vous compreniez bien l'intensité des réactions que suscite actuellement l'accord dans la province du Manitoba et dans la ville de Winnipeg.

Je ne vais pas lire mon mémoire, je vais simplement en résumer les points les plus importants. Dans le premier paragraphe, nous indiquons que nous appuyons sans réserve le témoignage présenté devant votre Comité par notre président honoraire national, Mel Hurtig, et par notre président, John Trent. Nous appuyons absolument et complètement notre organisation nationale.

Dans le quatrième paragraphe, nous précisons que nous trouvons les éléments particulièrement rigoureux, et cela ne s'applique pas au climat, monsieur le président. Il s'agit des éléments de l'accord.

Plus loin dans le mémoire, nous examinons divers secteurs de notre économie qui subiront des effets dommageables de l'accord. Même les entreprises du secteur manufacturier se dissocient de l'accord, et je suis heureux que Dorothy ait parlé ce matin de «la plupart». Si on faisait un sondage secret dans ces entreprises, je doute qu'on trouve une majorité en faveur de cet accord.

Vous avez peut-être constaté l'absence de tout représentant de la Chambre de commerce du Manitoba. Lors de nos discussions avec la Chambre, nous avons pu constater que l'accord suscite des réserves très sérieuses dans toute la province. L'industrie textile, l'industrie du meuble, l'industrie de l'acier, l'industrie de la transformation alimentaire, qui sont toutes des parties très importantes de l'économie provinciale, sont profondément inquiètes de cet accord et attendent avec impatience d'en voir le texte final, pour voir quelle est vraiment la situation.

Je tiens à vous rappeler que l'industrie des services est le secteur qui a enregistré la croissance la plus forte au cours des dix dernières années, tant au niveau national qu'au niveau provincial. Il est vrai que, dans certaines parties de cette industrie, les relations commerciales avec les États-Unis sont tout à fait libres. Tant qu'il n'y a pas d'accord, le gouvernement canadien et les gouvernements provinciaux sont tout à fait libres d'adopter des politiques et des lois pour protéger ces industries, s'il y a lieu.

J'attire votre attention sur ce document, qui vous est sans doute familier. Il s'agit de la nouvelle politique du ministère des Communications, publiée le 22 juillet 1987, et qui contient manifestement certaines mesures protectionnistes. Il ne fait aucun doute que ce document a été délibérément publié avant la signature de l'accord de